

COMPTE RENDU de REUNION

CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} Février 2019

Absents excusés : Laurence VAN DEN HENDE (procuration à Catherine SAINT-LEGER), Benoit GENAY (procuration à Jacky RODIEN), Sophie DAMOUR (procuration à Yannick SEVREE)

Absent : Alexandre MARTINEAU

Ouverture de la séance à 20h03

Avant de commencer la séance, monsieur le maire apporte les modifications suivantes à l'ordre du jour :

- *Ajout délibération DETR parquet salle des fêtes*
- *Suppression modification du RIFSEEP*

Arrivée Alain Taillardat à 20h07

EXTENSION DU PERIMETRE DE LA CENTRALE DE ST LAURENT NOUAN

Le conseil prend connaissance des dispositions du PPI (Plan Particulier d'Intervention) suite à l'extension du périmètre de sécurité.

Il approuve à l'unanimité ce PPI.

CONVENTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE D'ASSISTANCE PLURIDISCIPLINAIRE ENTRE AGGLOPOLYS ET LES COMMUNES MEMBRES POUR 2019

Le conseil décide à l'unanimité de reconduire cette convention annuelle à SVP communes pour un montant de 284 €, ce service permettant bien de répondre à nos questions pluridisciplinaires.

CREATION D'UN POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE

Monsieur le Maire informe le conseil du départ de Mme Elodie Martin au 1^{er} avril 2019, suite à son intention de donner une nouvelle orientation à sa carrière.

Pour pallier ce départ, un recrutement est lancé pour un poste de secrétaire de mairie à plein temps à compter du 4 mars 2019, avec dépôt de candidature le 17 février au plus tard.

Le conseil prend acte et accepte à l'unanimité cette ouverture de poste.

AUTORISATION DE MANDATER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le conseil accepte à l'unanimité cette autorisation pour un montant de 3 500 € afin de solder la facture de la Signalétique Vendômoise.

DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES et DU SUPPLEANT DANS LE CADRE DU SIVOS

Après en avoir longuement débattu, le conseil accepte à l'unanimité la désignation de :

- Titulaires : Catherine SAINT-LEGER / Fabien GILLES / Jacky REMAY
- Suppléant : Yannick SEVREE

DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2019

En vue du remplacement du parquet de la salle des fêtes une subvention d'état est demandée qui pourrait s'élever jusqu'à 50 % maximum du montant des travaux ht.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

Dépenses		Recettes	
Travaux	20 250,00 €	DETR	10 125,00 €
		Fonds propres de la commune	14 175,00 €
Total ht	20 250,00 €		
Total TTC	24 300,00 €	Total	24 300.00 €

Le conseil accepte à l'unanimité.

Affaires diverses

- **ZONAGE PLUI**
M. Blanchard responsable de la commission a participé à cette réunion et présente une proposition de zonage aux membres du conseil.
- **RUISSELLEMENT DES EAUX**
une réunion aura lieu le lundi 4 février entre les Services d'Agglopolys et des membres du conseil.
- **EPICERIE AMBULANTE**
Mme Sandra Dubois envisage d'ouvrir un commerce ambulante et souhaiterait diffuser un questionnaire aux habitants pour connaître leurs attentes.
- **PRE-ETUDE ISOLATION & GEOTHERMIE**
une réunion de restitution de l'étude faite pour les bâtiments de l'école, aura lieu le lundi 4 février.

Séance levée à 22h29